Sommaire

Avant-propos

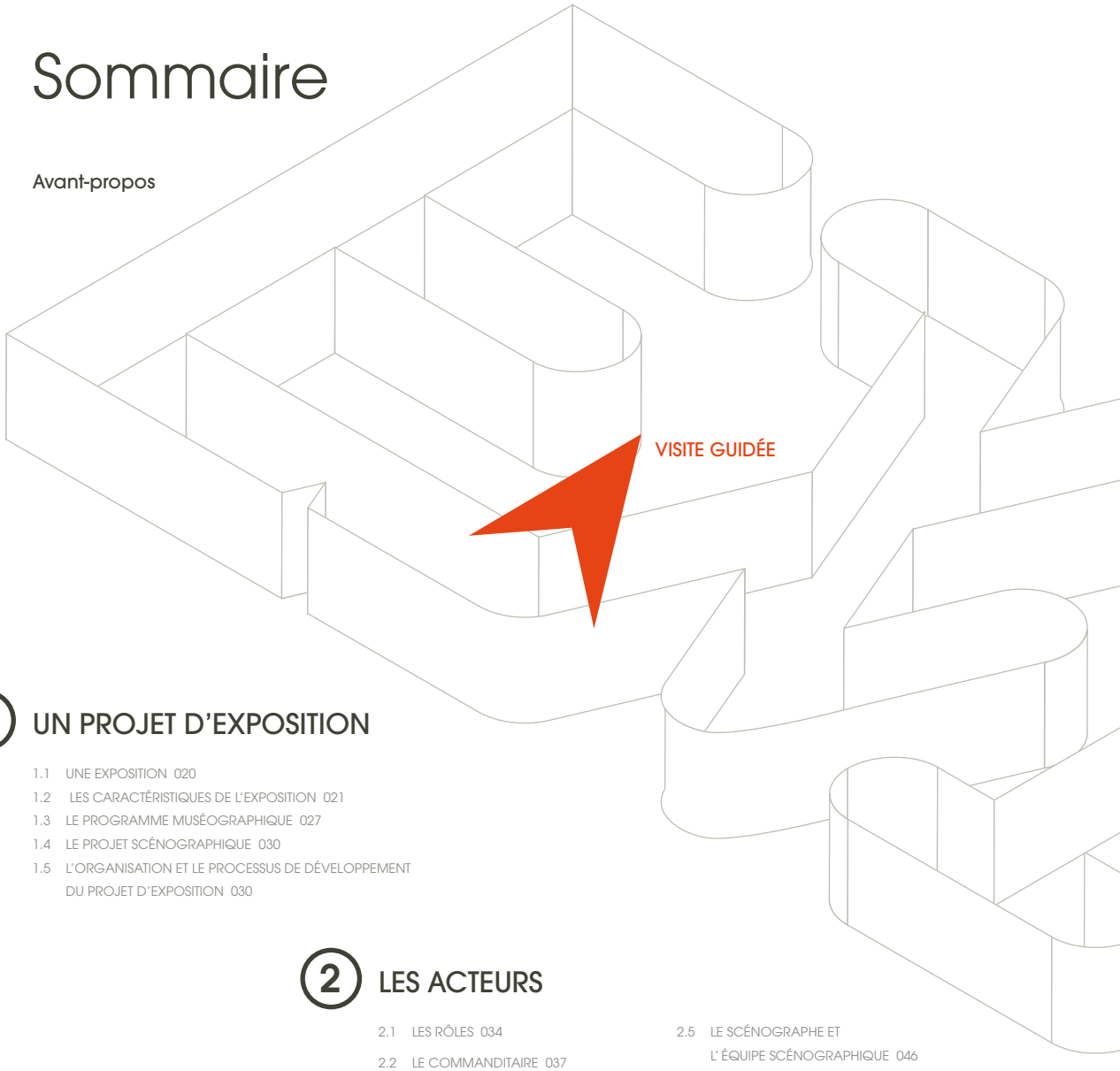

1 UN PROJET D'EXPOSITION

1.1 UNE EXPOSITION 020
1.2 LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPOSITION 021
1.3 LE PROGRAMME MUSÉOGRAPHIQUE 027
1.4 LE PROJET SCÉNOGRAPHIQUE 030
1.5 L'ORGANISATION ET LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET D'EXPOSITION 030

2 LES ACTEURS

2.1 LES RÔLES 034
2.2 LE COMMANDITAIRE 037
2.2.1 Les fonctions 037
2.2.2 Les métiers 038
2.2.3 Les missions 039
2.3 LE COMMISSARIAT ET L'ÉQUIPE MUSÉOGRAPHIQUE 040
2.3.1 Les fonctions 040
2.3.2 Les métiers 040
2.3.3 Les missions 041
2.4 L'EXPLOITANT 044
2.4.1 Les fonctions 044
2.4.2 Les métiers 044
2.4.3 Les missions 044
2.5 LE SCÉNOGRAPHE ET L'ÉQUIPE SCÉNOGRAPHIQUE 046
2.5.1 Les fonctions 046
2.5.2 Les métiers 050
2.5.3 Les missions : généralités 060
2.5.4 Les éléments de missions de maîtrise d'œuvre scénographique 062
2.5.5 Les missions complémentaires 071
2.6 AUTRES FONCTIONS SPÉCIFIQUES 072
2.6.1 Les fonctions 072
2.6.2 Les métiers 072
2.6.3 Les missions 072
2.7 LES ENTREPRISES DE RÉALISATION 073
2.7.1 Les fonctions 073
2.7.2 Les métiers 074
2.7.3 Les missions 075

3 LA CHAÎNE DE PRODUCTION

3.1 LES ÉTAPES 080

3.2 DÉVELOPPEMENT PAR ÉTAPE DES RÔLES DE CHACUN DES ACTEURS 081
- 3.2.1 Le maître de l'ouvrage 081
- 3.2.2 L'exploitant 081
- 3.2.3 Le maître d'œuvre scénographique 081
- 3.2.4 Les entreprises de réalisation 081

3.3 LA SYNCHRONISATION DES RÔLES, DES MISSIONS 090
- 3.3.1 Dans le cadre de l'idée 091
- 3.3.2 Dans le cadre de la définition 091
- 3.3.3 Dans le cadre de la conception 093
- 3.3.4 Dans le cadre de la réalisation 094
- 3.3.5 Dans le cadre de l'exploitation 095

3.4 LES TEMPS DU PROJET 096

4 LA PASSATION DES COMMANDES

4.1 GÉNÉRALITÉS 102

4.2 RÉALISATION D'UN PROJET MOBILIER 103
- 4.2.1 Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage 104
- 4.2.2 Prestation de conception scénographique 104
- 4.2.3 Autres prestations spécifiques 107
- 4.2.4 Prestation de réalisation 107
- 4.2.5 Prestation de conception-réalisation scénographique 108

4.3 RÉALISATION D'UN PROJET IMMOBILIER 109
- 4.3.1 Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage 109
- 4.3.2 Prestation de conception scénographique 110
- 4.3.3 Autres prestations spécifiques 120
- 4.3.4 Prestation de réalisation 121
- 4.3.5 Prestation de conception-réalisation scénographique 121

5 LES CONTRATS

5.1 LES POINTS CLÉS 124
- 5.1.1 Généralités 124
- 5.1.2 Les différents types de contrats 125

5.2 LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 126
- 5.2.1 Le droit d'auteur / Qu'est ce que c'est ? 126
- 5.2.2 Le droit d'auteur / Qui est titulaire des droits d'auteur ? 127
- 5.2.3 La typologie des œuvres plurales 128
- 5.2.4 Qualification juridique 129
- 5.2.5 La clause de cession des droits de propriété intellectuelle 131

5.3 RISQUES, RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES 133
- 5.3.1 Panorama d'ensemble des notions de risque, de responsabilités et d'assurances 133
- 5.3.2 Notions de risques, de responsabilités et d'assurances 133
- 5.3.3 La durée des responsabilités : les nouvelles prescriptions civiles 138
- 5.3.4 Les frontières de la décennale 139
- 5.3.5 La solidarité 141
- 5.3.6 Recommandations et précisions 141

5.4 RÉMUNÉRATION 143
- 5.4.1 Assistants à maîtrise d'ouvrage 143
- 5.4.2 Maître d'œuvre scénographique 143
- 5.4.3 Entreprises de réalisation 146

POST-SCRIPTUM 147

BIBLIOGRAPHIE, DOCUMENTATION 148

CRÉDITS ET LÉGENDES DES PHOTOGRAPHIES 150

CRÉDITS ET LÉGENDES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX 155

A LES ANNEXES

A.1 RESPONSABILITÉ / ASSURANCE 158
- A.1.1 Développement sur les critères de la décennale 158
- A.1.2 Développement sur les diverses obligations solidaires ou conjointes 159

A.2 TABLEAU DE RÉPARTITION RÉMUNÉRATION MAÎTRISE D'ŒUVRE SCÉNOGRAPHIQUE 161

Avant-propos

Commanditaires, scénographes, un même désir : concevoir ensemble les conditions de réussite d'un projet d'exposition.

La création de musées et d'expositions est depuis plusieurs décennies en constante augmentation. Les expositions sont entrées dans l'ère de la consommation de masse. Les musées, les expositions de tout type connaissent un engouement spectaculaire, dont témoigne le nombre annuel de visiteurs, en croissance constante, ou le succès de manifestations comme « La nuit européenne des musées ». Le développement du secteur de l'exposition s'inscrit dans l'évolution des pratiques culturelles.

Parallèlement, le traitement transdisciplinaire des propos, des contenus, une exigence accrue de la part du public, conduisent les organisateurs à avoir recours à des techniques empreintes des nouvelles technologies, des effets spéciaux cinématographiques, du spectacle vivant… Les projets d'exposition sont devenus de véritables projets pluridisciplinaires. Leurs modes de production doivent s'adapter au concept de l'exposition et au contexte de son développement. Ils font appel à de multiples acteurs, compétences et savoir-faire. Lorsqu'elle ouvre au public, une exposition est le résultat d'un travail collectif et itératif. C'est dans ce contexte que les métiers de la muséographie et de la scénographie se sont développés et sont devenus indispensables à la création d'une exposition.

Après une quarantaine d'années, les professionnels de ce jeune secteur d'activités ressentent le besoin d'entreprendre une réflexion méthodologique afin de poser les bases de bonnes pratiques. L'idée d'un guide sur les projets d'exposition, à l'usage de l'ensemble des praticiens, a très rapidement germé au sein d'un groupe de réflexion et de concertation, créé en 2010, entre les commanditaires et l'Association Scénographes.

Il est, en effet, assez vite apparu que les maîtres d'ouvrage, qui sont, dans l'ensemble, familiarisés avec les domaines de l'architecture et de la construction, connaissent, en revanche, relativement mal les caractéristiques des métiers de l'exposition. Ces derniers portent très majoritairement sur l'aménagement d'espaces intérieurs, la conception, le suivi d'exécution et la fabrication de mobiliers qui ne relèvent pas des règles de la construction.
C'est pourtant souvent la loi relative à la maîtrise de l'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (loi MOP), exclusivement applicable au domaine de la construction, qui sert encore de référence. Cependant, par essence, elle ne tient compte ni des spécificités de la scénographie ni de celles du projet d'exposition.

De leur côté, les scénographes possèdent, d'une manière collective, une grande pratique de la production d'expositions due aux nombreux projets scénographiques conçus chaque année. Ils ont même, de fait, un rôle de conseil auprès de certains maîtres d'ouvrage peu expérimentés dans l'organisation et la gestion de projets. Pour autant, ils n'ont pas toujours conscience des contraintes de la maîtrise de l'ouvrage et des règles en matière de passation de marchés.

En outre, les uns et les autres, ignorent en général certaines données juridiques importantes concernant notamment le risque, les responsabilités et les assurances.
La concertation entre maîtres d'ouvrage et scénographes, assistés d'experts et d'universitaires permet, sans

doute, de mieux appréhender les besoins et les contraintes des uns et des autres et de mieux adapter, au bénéfice de tous, les modalités spécifiques de production d'une exposition. Il suffisait alors d'un pas de plus pour considérer que le travail d'analyse, de réflexion et de concertation effectué pouvait conduire, au-delà du groupe de réflexion et de concertation, à l'élaboration de recommandations regroupées dans un guide à l'usage de l'ensemble des professionnels concernés exerçant dans le cadre de la commande publique. Le secteur privé pourra s'en inspirer, notamment dans les aspects méthodologiques.

Chaque projet d'exposition est unique. Il n'y a pas de recette. Simplement des principes qu'il faut à chaque fois préciser et accorder aux particularités du projet et de son environnement.
A titre d'exemple, une exposition temporaire d'art contemporain et une exposition permanente d'un centre d'interprétation ont des modes de production totalement différents mais des principes organisationnels assez comparables.

Ce guide a pour ambition de permettre aux partenaires concernés de maîtriser les conditions d'organisation, de conception et de gestion mises au service de projets d'exposition toujours plus exigeants mais également encadrés par des budgets contenus. Quelques recommandations ponctuent le développement de chaque étape. Il aborde successivement les thèmes:

— du projet d'exposition
— des acteurs
— de la chaîne de production
— des procédures de commande
— des contrats

Il comporte, en outre, des annexes pratiques, une bibliographie et un glossaire. Il ne traite pas de l'ensemble des questions telles la communication ou les modalités de financement.

Le développement et la professionnalisation du secteur de l'exposition croisent les activités culturelles, événementielles et commerciales. Ce guide se limite aux expositions culturelles temporaires, permanentes et itinérantes, plus particulièrement celles commanditées par des collectivités publiques ou des entreprises parapubliques. Ce guide ne s'intéresse donc pas spécifiquement aux expositions développées par des entreprises privées ou à l'occasion de salons professionnels dont certains stands s'apparentent pourtant à de réelles expositions. Ces dernières activités, souvent ancrées dans des stratégies marketing, procurent à ces projets des singularités qui leur sont propres. Pour autant, des passerelles ou des similitudes existent certainement dans les modes de production.

— Avertissement

Ce guide comporte un certain nombre de répétitions pour faciliter la compréhension lors d'une consultation fragmentée.